

Enviropea est une association fiscalisée créée en 2002 avec les objectifs d'une part, d'aider à la connaissance et la compréhension des politiques et actions et instruments financiers européens et, d'autre part, d'assister les porteurs de projets publics et privés dans leurs démarches de préparation des projets, de mobilisation des financements, et toutes les interventions, telles que le suivi, l'évaluation, la diffusion des résultats, liées au bon déroulement des projets soutenus par les institutions européennes.

Les actions de formation sont pour nous un moyen d'atteindre les objectifs fixés, ce sont donc essentiellement des modules de formations de courtes durées, d'une demi-journée à une journée, tournés vers l'action.

Elles s'adressent à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, veulent, directement ou indirectement (par le soutien qu'ils apportent aux porteurs de projets), contribuer au développement de projets mettant en œuvre les politiques européennes de l'environnement, de l'énergie et du développement durable et souhaitent, dans ce but, bénéficier des aides que l'Union européenne a mises en place au travers de ses différents programmes pour la période 2014-2020.

Vous trouverez dans les pages suivantes la présentation des différents modules de formation que nous proposons. Nous apportons une importance particulière à développer la formation selon les besoins de l'organisme concerné et à personnaliser le contenu pour qu'il soit adapté aux participants.



148 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
enviropea@enviropea.com
www.enviropea.com
SIREN : 444 938 609, APE : 9499Z



enviropea

Formations sur les politiques européennes de l'environnement, de l'énergie et du développement durable

Module sur le fonctionnement des institutions européennes et les grands principes de la politique européenne de l'environnement

I/ Les principales institutions européennes et leur fonctionnement dans les domaines de l'environnement de l'énergie et du développement durable

- Conseil, Parlement, Commission, Cour de Justice et Cour des Comptes, etc.
- Les DG Environnement, Energie, Climat ; structure et fonctionnement
- Les autres DG concernées : DG REGIO, Transports, Agriculture, Entreprises, etc.
- Les agences (AEE et Agence REACH) et les agences exécutives

II/ Les grands textes de référence de la politique de l'UE : Traités, Europe 2020, etc.

Les « grandes politiques européennes » : PAC et milieu rural, Affaires maritimes, Politique de cohésion, Recherche & Innovation, Energie, Environnement, Transports, Elargissement et politique externe, etc.

Les textes réglementaires : directives, règlements, décisions

III/ Les grands principes de la politique européenne de l'environnement

- Le principe de précaution
- Le principe pollueur-payeur, la responsabilité environnementale
- L'évaluation environnementale des plans et programmes
- L'intégration environnementale dans les politiques européennes ; agriculture, forêt, pêche, développement régional, industries, etc.

- La convention d'Aarhus sur l'information et la participation dans les projets dans le domaine de l'environnement
- La règle éviter-réduire-compenser ; les systèmes de compensation
- La subsidiarité

IV/ Le budget de l'UE

Vue d'ensemble des programmes et instruments financiers

Module sur les principales politiques européennes dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du climat, du développement durable

Le 7^e programme d'action pour l'environnement à l'horizon 2020 « Bien vivre, dans les limites de notre planète » et les grands textes de référence.

L'UE signataire des grandes conventions internationales : Kyoto, Nagoya, Rio, etc.

- Gestion des ressources naturelles : Eau, Air, sols
- Conservation de la Nature et de la Biodiversité, milieu marin
- Gestion des déchets, économie circulaire
- Politique intégrée des produits : consommation et production durables
- Environnement et santé, santé et sécurité au travail
- Environnement urbain ; bruit, urbanisme, etc.
- Atténuation et adaptation au changement climatique
- Efficacité énergétique et énergies alternatives
- Transports et mobilité
- Risques industriels et naturels
- Actions à l'international

Objectif : comprendre les mécanismes de fonctionnement des institutions européennes et les différentes politiques européennes associées

Références

- **Formation universitaire sur l'environnement dans l'Union européenne - ECO-Conseil Strasbourg - 2009 à 2015**
- **Formation universitaire sur les politiques et programmes européens de l'environnement, de l'énergie et du développement durable - Université de Cergy - 2006 à 2012**

Formations sur les outils de mise en œuvre des politiques européennes de l'environnement, de l'énergie et du développement durable

Module général sur les instruments financiers et programmes mobilisables pour les projets dans le domaine de l'environnement de l'énergie et du développement durable

Fonctionnement des programmes, types de projets financés

- L'instrument LIFE
- Le programme cadre Horizon 2020 ; Défis sociétaux Energie, Ressources-Climat, Transports, Bioéconomie, KIC Climat et Energie, volets PME et Fast Track to Innovation, etc.
- Les Fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP)
- Les programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG)
- Les programmes en direction des pays tiers ; instrument de préadhésion, MED, Voisinage, Coopération, Biens publics mondiaux, etc.
- Autres programmes : TEN-T (réseau trans-européen de transport), Europe créative, ERASMUS +, COSME, etc.
- Les appels à propositions spécifiques tels que NER 300, « Smart Cities », BEST, etc.
- Les appels d'offres européens (Commission, Agences européennes, etc.)

Module sur les outils non financiers

- La réglementation ; Directives et Règlements
- Les instruments « techniques » : EMAS, EcoLabel européen, ETV, REACH
- Les instruments financiers « innovants » dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la biodiversité
- Les instruments économiques et financiers : Système Communautaire d'Echanges des Quotas d'Emission (SQECE)
- Les axes prioritaires : économie circulaire, bio (nature) based instruments, services écosystémiques et infrastructures vertes, etc.

Objectif : Comprendre les interactions entre les politiques européennes et les instruments financiers qui facilitent leur mise en œuvre ainsi que le lien entre les objectifs et priorités d'un projet et le fonctionnement de ces programmes; cela visera à détailler les exigences propres de chaque instrument et les critères de choix entre les différents instruments.

Références

- **Séminaire sur les programmes horizontaux européens - Conseil Départemental de Mayotte - Septembre 2015**
Présentation du programme LIFE lors d'un séminaire de 4 jours sur les fonds européens. Échanges et session questions-réponses avec les porteurs de projet de l'île
- **Formation LIFE - ENA - 2015**
Formation et préparation des agents de l'administration et des acteurs locaux aux financements européens pour l'environnement à Mayotte
- **Formation sur les fonds européens - ATEN - Avril 2015**
a) Formation pour le Parc National de la Guadeloupe, le Conservatoire littoral, de l'ONF et plusieurs mairies sur les fonds européens pour les projets régionaux - Préparation et animation de 2,5 journées de formation en Guadeloupe
b) Financement de projets de conservation de la nature et de la biodiversité à La Réunion - Préparation et animation de la formation des gestionnaires d'espaces naturels (3 journées)

Formation sur le montage de projets et de rédaction des propositions ; ateliers d'écriture

Les logiques de projets : utilisation des outils méthodologiques

- Problématique-Contexte-Objectifs et Enjeux- Etat de l'art-Innovation : la logique de projet
- Niveau de développement de l'innovation : les TRL
- La cohérence technique et financière
- Les actions et workpackages
- Deliverables et milestones
- Les indicateurs de progrès et d'impact, suivi et monitoring
- Etablir les montants des dépenses prévisionnelles et le budget
- Plan de financements et co-financements
- Les lettres de soutien et le lobbying
- Les outils d'évaluation environnementale et socio-économiques

Les logiques propres aux programmes et instruments financiers européens

- La plus-value européenne
- La reproductibilité et la transférabilité
- La transnationalité
- Les actions de diffusion
- L'impact socio-économique et la pérennité des projets
- Le « green procurement » (achats verts)
- L'impact climat et biodiversité, etc.

Objectif : Comprendre et maîtriser la logique des projets européens, la structure de l'argumentaire et les éléments d'éligibilité qui doivent figurer dans une proposition de projet afin de soumettre une candidature gagnante

Références

- **Ateliers d'écriture LIFE - Mission d'assistance au porteurs de projet français du Ministère de l'Écologie - 2003-2015**
Organisation d'ateliers d'écriture pour les porteurs de projets en phase de rédaction de leurs propositions pour chacun des sous-programmes de LIFE : aperçu des formulaires de candidature et de leur contenu (critères d'éligibilité, actions obligatoires, plus-value européenne, etc)
- **Formation «passer d'un projet à une proposition européenne!» - Irstea - Septembre 2015**
Lever les barrières qui freinent la démarche des équipes de chercheurs pour la présentation de propositions aux programmes et instruments financiers européens, notamment en tant que coordinateur.
- **Formation sur les fonds européens - Parcs Nationaux de France - Juin 2014**
Préparation et animation de 2 journées avec les responsables Europe des parcs nationaux : Définition d'une stratégie et positionnement des projets par rapport à la nouvelle programmation 2014-2020 des instruments financiers européens